

Résultats 2022 de l'enquête de satisfaction dans les piscines

La communauté d'agglomération a mené du 17 septembre au 16 octobre 2022 une enquête auprès de ses usagers afin d'évaluer le niveau de satisfaction de son offre dans ses 7 piscines intercommunales.



Afin d'évaluer la qualité des prestations proposées et mieux répondre aux attentes et aux besoins des usagers, une enquête de satisfaction a été réalisée du 17 septembre au 16 octobre 2022 auprès des usagers des 7 piscines intercommunales gérées par la communauté d'agglomération.

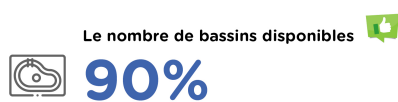
Les objectifs de cette enquête étaient de mesurer le niveau de satisfaction des usagers vis-à-vis des services rendus.

A partir des résultats de cette enquête, la communauté d'agglomération dégagera des axes d'amélioration et des plans d'action sur les années à venir.

La satisfaction des usagers du réseau Val Paris Piscines en 2022

CORMELLES-EN-PARISIS / HERBLAY-SUR-SEINE / MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES / PIERRELAYE / SAINT-LEU-LA-FORÊT / SANNOIS / TAVERNY

Val Paris
PISCINE



*Etude de satisfaction menée du 17 septembre
au 16 octobre 2022 auprès d'un échantillon de
515 usagers âgés de 15 ans et plus*

Points forts

1. La disponibilité des équipes
2. La qualité de l'accueil

Points d'amélioration

1. Les espaces vestiaires des piscines les plus anciennes
2. L'aménagement de l'espace fitness des Grands bains du Paris, seul équipement de ce genre sur le réseau

Documents

[Résultats enquête piscine Cormeilles 2022](#)

[Résultats enquête piscine Herblay 2022](#)

[Résultats enquête piscine Montigny 2022](#)

[Résultats enquête piscine Pierrelaye 2022](#)

[Résultats enquête piscine Saint-Leu-la-Forêt 2022](#)

[Résultats enquête piscine Sannois 2022](#)

[Résultats enquête piscine Taverny 2022](#)

Liens utiles

[Les piscines intercommunales gérées par Val Parisis](#)